

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 14 juin 2010  
Séance du 18 mai 2010

## 13 Musée Gallé-Juillet - projet de numérisation des collections

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER  
Mme BASMAISON  
Mme M'BAYE-DIAO  
M SEGUIN  
Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. VILLEMAIN  
Pouvoir à : M. MONTES  
Pouvoir à : M. BOUHLAMANE  
Pouvoir à : Mme MAUPIN  
Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS  
M. NACHITE  
Mme RIFFAULT  
M. VARLET  
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 34

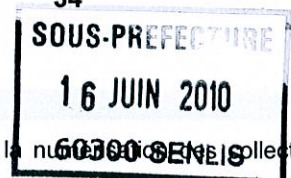
■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, expose :

La Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil Régional de Picardie soutiennent la numérisation des collections des musées de Picardie, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région.

Le musée Gallé-Juillet mène depuis 2005 un important travail de récolement et de numérisation de ses collections. Grâce aux subventions versées au titre des projets de numérisation 2005 et 2009 par l'Etat et le Conseil Régional de Picardie, soit près de 15 000 €, le musée a pu s'informatiser. Le récolement et la numérisation des céramiques et des ouvrages anciens ont été réalisés. L'ensemble des céramiques numérisées par le musée de Creil est aujourd'hui accessible à tous, par l'intermédiaire de la base Joconde. La numérisation des archives de la famille Gallé-Juillet et la création d'un site internet pour le musée sont actuellement en cours de réalisation.

Le musée Gallé-Juillet souhaite à présent travailler en partenariat avec les musées picards, en numérisant son importante collection de portraits et son trésor gallo-romain, dépôt archéologique de l'Etat. L'idée est bien entendu de rendre accessible ces deux collections au plus grand nombre en les numérisant, puis en les mettant en valeur à l'aide de la base Joconde, du site du musée et d'une borne interactive.



# maintenant !

Pour mener à bien ce projet et procéder aux investissements nécessaires en termes de matériel informatique, de numérisation des collections externalisée et de mise en ligne, il vous est demandé de valider le plan de numérisation 2010 du musée Gallé-Juillet prévoyant la somme de 15 000 € hors taxes dans le cadre du schéma directeur informatique de la Ville de Creil, cette somme étant subventionnée à hauteur de 66 %, dans le cadre du plan Etat-Région. Reste donc à la charge de la Ville la somme de 5 000 € hors taxes.

Vous êtes appelés à voter

■ Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 18 mai 2010,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34                                  Pour : 34                                  Contre : 0                                  Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1 :** d'approuver le plan de numérisation 2010 du musée Gallé-Juillet.

**Article 2 :** d'imputer les dépenses relatives au plan de numérisation 2010 du musée Gallé-Juillet au budget du schéma directeur informatique de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **1 6 JUIN 2010**

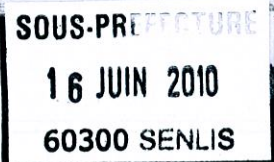
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le...16/06/10 Signature Le Maire

Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy



**C'est maintenant !**  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE